

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale
Sud Luberon

Séance du 28 janvier 2021

Date de convocation : 21 janvier 2021
Date d'affichage : 21 janvier 2021

NOMBRE DE MEMBRES :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 22
Nombre de voix exprimé : 40

L'an deux mille vingt et un et le vingt-huit janvier,

À dix-huit heures et quarante minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRONOVITCH, Président,

Présents : Robert TCHOBDRONOVITCH, Pierre AUBOIS, François BONNET, Jean-Luc BOREL, Jean-Marc BRABANT, , Alain DE VILLEBONNE, Rose-Marie DUMONTIER, Mylène GARCIN, Alain GOUIRAND, Alain GUEYDON, Marc JAUBERT, Geneviève JEAN, Samantha KHALIZOFF, Franck LAROCHE, Eve MAUREL, Karine MOURET, Béatrice PAUMIER-LALLEMAND, Gregory RISBOURG, Jean-Louis ROBERT, Nicolas SALERNO, Catherine SERRA.

Procurations de : Emilie BASTIE à Jean-Marc BRABANT, Romain BRETTÉ à Robert TCHOBDRONOVITCH, Géraud DE SABRAN PONTEVES à Mylène GARCIN, Mariane DOMEIZEL à Rose-Marie DUMONTIER, Marc DUVAL à Jean-Marc BRABANT, Philippe EGG à Alain GUEYDON, Josiane GIRAUDON à Catherine SERRA, Valérie GRANGE à Marc JAUBERT, Nathalie LE BOUC à Alain GOUIRAND, Jean-François LOVISOLÒ à Jean-Luc BOREL, Brigitte MARGAILLAN à François BONNET, Séverine MAUGAN-CURNIER à Nicolas SALERNO, Josiane PANATTONI à Jacques NATTA, Michel PARTAGE à Béatrice PAUMIER-LALLEMAND, Joëlle RICHAUD à Franck LAROCHE, Richard ROUZET à Catherine SERRA, Michel SIMOS à Samantha KHALIZOFF, Bernadette VITALE à Robert TCHOBDRONOVITCH,

Absents et excusés : Anne-Marie DAUPHIN,

Madame Eve MAUREL est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2021-003
Marché de Travaux – Etang de la Bonde – Avenant

Rapporteur : Jean-Marc BRABANT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1414-1 et suivants ;

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L. 2194-1 et R. 2194.8 ;

Vu les marchés 2020TX018, 2020TX019 et 2020TX020 ;

Vu la délibération n°2020-092 du 10 décembre 2020 approuvant les avenants n°1 aux marchés 2020TX018 et 2020TX019 ;

Vu les rapports de présentation des avenants ;

Vu les statuts de COTELUB ;

Considérant ce qui suit :

En vue d'aménager l'Etang de La Bonde, un marché alloté a été lancé le 28 février 2020. A l'issue de la procédure de passation, trois contrats ont été signés :

- Le contrat 2020TX018 - VRD, avec la société AMOURDEDIEU pour un montant total de 354 128 € HT, notifié le 30 juin 2020,
- Le contrat 2020TX019 - aménagements paysagers, avec la société FREDON PAYSAGES pour un montant total de 239 111,74 € HT, notifié le 30 juin 2020,
- Le contrat 2020TX020 - menuiseries extérieures bois, avec la société AMEXBOIS pour un montant total de 56 999,60 € HT, notifié le 1^{er} juillet 2020.

Les travaux ont débuté à la rentrée 2020.

Deux premiers avenants ont été signés :

- L'avenant n°1 au marché 2020TX018 augmente le montant du marché de 9 335 € HT, soit 2,8 % (calculé sur la tranche ferme)
- L'avenant n°1 au marché 2020TX019 diminue le montant du marché de 14 451 € HT, soit - 6,3 % (calculé sur la tranche ferme).

Les tranches optionnelles n°1 ont été affermies.

De nouveaux avenants sont nécessaires :

- L'avenant n°2 au marché 2020TX018,
- L'avenant n°2 au marché 2020TX019 (nettoyage et re-talutage d'une partie de la parcelle C1632) d'un montant de 2 200 € HT. Cumulé avec l'avenant précédent, il ramène la baisse par rapport au marché initial à - 5,12 % ;
- L'avenant n°1 au marché 2020TX020 (mise en place d'une résine époxy antidérapante sur plateforme bois) d'un montant de 1 803,20 € HT, soit une augmentation de 3,16 % par rapport au montant initial du marché.

Monsieur le rapporteur propose au conseil communautaire :

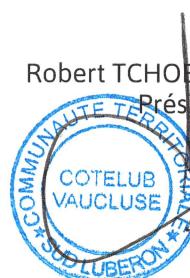
- D'approuver l'avenant n°2 au marché 2020TX018 à signer avec l'entreprise AMOURDEDIEU,
- D'approuver l'avenant n°2 au marché 2020TX019 à signer avec l'entreprise FREDON PAYSAGES,
- D'approuver l'avenant n°3 au marché 2020TX020 à signer avec l'entreprise AMEXBOIS,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer les trois avenants,
- D'autoriser Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- **Approuve** l'avenant n°2 au marché 2020TX018 à signer avec l'entreprise AMOURDEDIEU,
- **Approuve** l'avenant n°2 au marché 2020TX019 à signer avec l'entreprise FREDON PAYSAGES,
- **Approuve** l'avenant n°3 au marché 2020TX020 à signer avec l'entreprise AMEXBOIS,
- **Autorise** Monsieur le Président à signer les trois avenants,
- **Autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par : 40 voix pour
Unanimité des voix exprimées



Robert TCHOBDRÉNOVITCH
Président